Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 30 Août 1899. No. 41.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS

En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, Rue Daunot à Alfortville, près Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.



JOURNAL HEBDOMADAIRE.

La Bibliothèque du Parlement

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS:
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

A PROPOS DU 14 JUILLET

(Du "Northwest Review)

La fête nationale française du 14 juillet a provoqué, de la part du correspondant montréalais du "Free Press," les réflexions suivantes.

Ceux qui connaissent tant soit peu l'histoire de France et le sentiment français ont dû sourire un peu en voyant, l'autre jour, le drapeau français, du haut de l'Hôtel de Ville, commémorer la prise de la Bastille. Quel ironique revirement, en vérité! Bien que le Pape ait reconnu la République Française, l'Eglise catholique n'a jamais pardonné à la révolution, et dans cette province (Québec) on célèbre encore des services religieux à la mémoire du pauvre Louis XVI. Dans Québec, les catholiques ont dénoncé la Révolution et ses œuvres. L'Eglise catholique a souhaité, entre tous, le succès de l'Angleterre sur Napoléon; c'est le clergé français qui a souscrit avec le plus d'empressement à l'érection du monument Nelson — un monument qui proclame la défaite de la marine française—Rappelez-vous ces faits et contemplez l'immense revirement d'opinion qui permet à Mgr Bruchési de bénir cette fête française, réménoratrice du trait le plus saillant d'une révolution impie que l'Eglise n'a jamais cessé de condamner! Preuve que malgré la tradition, la loi ou la doctrine, l'esprit du temps transforme et modifie toute créature et tout système, quand bien même, dès leur origine ou les aurait jugés immuables.

Nous croyons que le correspondant s'es mis à un faux point de vue. Il admettra comme nous que le temps opère, dans les idées et les mœurs, des changements qu'il est parfois difficile d'expliquer. On ne peut cependant ne pas les voir ni ne pas en tenir compte. Aujourd'hui le 14 juillet est devenu la fête nationale de la France. Croit-on que c'est uniquement un acte revolutionnaire que l'on veut commémorer? Nullement. On en a fait l'occasion de démonstrations patriotiques, de vœux de bonheur et de prospérité pour la terre natale. Comment cette fête a-t-elle pris ce caractère? Nous n'avons pas à le rechercher. Un fait certain, c'est que le sentiment national et religieux a pris le dessus sur la passion démagogique, et c'est ce sentiment qui a inspiré en France et dans toutes les colonies françaises, les diverses démonstrations du 14 juillet.

A Montréal, on a vu tous les Français, le consul général à leur tête, se rendre ce jour-là à Notre-Dame, pour y assister au saint-sacrifice de la messe, et y entendre rappeler leurs devoirs et non les fameux "Droits de l'Homme." Ce fut un beau spectacle, émouvant pour tous ceux qui en ont été les témoins. Et ce n'était pas un spectacle nouveau. Voilà des années qu'à Montréal la fête nationale de France a ce caractère religieux.

Mgr Bruchési, alors en visite pastorale, a envoyée à Monsieur le consul de France un télégramme ainsi conçu :

"Les Français de Montréal vont accomplir demain un bel acte de patriotisme et de foi. Avec ceux réunis à Notre-Dame, je demanderai à Dieu pour la France des jours de bonheur et de paix."

Le correspondant du "Free Press" lui en fait un reproche. Nous ne pouvons au contraire que l'en louer. Le cardinal Richard, à Paris, quelques jours avant le 14 juillet, a écrit une lettre magnifique où sont exposés les mêmes vœux. La critiques du correspondant montréalais au journal de Winnipeg ne saurait recevoir une meilleure réfutation.

LES FRAUDES DE HURON-OUEST.

Le "Gleaner," de Huntingdon, journal libéral, fait les commentaires suivants sur la manière dont ses amis ont conduit l'enquête sur les fraudes électorales de Huron-Ouest.

L'ajournement de l'enquête sur les fraudes électorales de Huron-Ouest avant la prorogation des chambres a causé un désappointement général. On avait pourtant le temps nécessaire de compléter l'enquête, si ce n'eut été de l'obstruction faite par les partisans du gouvernement. Lorsque le comité a suspendu ses séances, il y avait encore huit témoins à être examinés. Un examen des bulletins donnés à l'élection de Waterloo-nord, démontre qu'un nombre de bulletins donnés pour le candidat conservateur ont été gaspillés par une deuxième croix. On ne sait pas qui a fait cette deuxième croix, mais c'est évidemment l'ouvrage d'un seul homme. Avant l'ajournement, M. Foster a lu une déposition déclarant qu'à l'élection de Gaspé, M. L A. Lemieux, un officier de douane à Montréal et père du candidat libéral, a pris une part active à l'élection sous le nom de Lamirande et qu'il a prêté serment sous ce faux nom. Bien que sa conduite ait été portée à la connaissance du gouvernement, Lemieux n'a pas été démis, mais son salaire a été augmenté.

Comme on le voit, la corruption libérale commence à donner des nausées aux vieux libéraux.

LE ROLE DES CANADIENS-FRANCAIS EN AMERIQUE

Il faut sans relâche, dit "La Justice" de Biddeford, Me., dans toutes les circonstances, sous tous les prétextes, rappeler aux Canadiens-Français qu'ils ont une mission supérieure à remplir sur la terre d'Amérique.

"Leurs ancêtres n'étaient pas des hordes de miséreux poussés par le désespoir, et cherchant, par delà les mers, un asile quelconque où fuir une ingrate et souvent cruelle patrie, avec l'espoir de ne jamais la revoir ; ils ne sont pas venus, par certaines de mille, déverser sur des rivages hospitaliers, les contingents monstrueux de toutes les difformités morales, le fruit de toutes les misères sociales, mais ils sont venus un à un, petit à petit, par faibles groupes, comme choisis par une main avare et difficile, continuer dans une seconde patrie, le foyer de la première. Lentement, péniblement, ils ont passé par tous les degrés de la formation, subi de longues et patientes épreuves d'une éducation mâle et semée de périls. Ils se sont formés avec le temps, cet auxiliaire indispensable à toute constitution virile, ils ont grandi par leur seule force native et par une sélection, en quelque sorte contrôlée de haut, qu'aucun obstacle, aucune entrave n'a détournée de son action persistante, et aujourd'hui ils sont un peuple qui existe sur l'immense continent nord américain. Seul, sur ce continent, le peuple canadien-français forme une nationalité organique, ayant des traditions déjà séculaires et un passé commun ; seul il a reçu le multiple baptême des nationalités distinctes et durables, il a été façonné par les lois et les principes qui les contituent, et seul, il se présente aujourd'hui comme un tout homogène, en présence de ces éléments indéfiniment variés composant, sans la former, l'énorme population des Etats-Unis ; population sans cohésion, qu'aucune aspiration, commune ne fait vibrer à l'unisson, dont aucun lien ne rassemble les éléments en un seul faisceau, si ce n'est celui de l'intérêt matériel qui les groupe sans les cimenter. De pareils éléments l'idée de la patrie est fatalement absente ; ils sont livrés comme les troupeaux tendant leurs muscles à la spéculation sans entrailles, à l'exploitation barbare et brutale, au culte unique, violent et acharné du veau d'or.

"Il faut rappeler aux Canadiens-français que leur mission est de combattre pas à pas l'envahissement du matérialisme effréné qui ne peut conduire qu'à l'anarchie, par l'oubli des conditions spirituelles de l'homme et la perte de toutes ses croyances, et de là au despotisme, qui est le fruit naturel et direct de l'anarchie.

"Il faut apprendre aux Canadiens qu'ils auront pour mission avant longtemps, de combattre le règne de la force et de la violence, où aboutit tout droit la plutocracie sans contrôle, l'abandon, entre les mains de quelques milliers d'enrichis sans scrupules et sans freins quelconques, de toutes les forces vitales d'une nation.

Il faut leur apprendre qu'ils auront à combattre le danger d'une tyrannie sans exemple dans l'histoire, par l'idéal, par la culture des arts, par les vertus domestiques, par l'amour du foyer qui prépare celui de la patrie, par l'esprit vraiment chrétien, et enfin par le respect des principes et des hommes qui président à toute société régulièrement établie.

Il auront à maintenir et à protéger l'être moral contre les assauts et la prédominence de la manière brute, sous les formes trompeuses de la science et de la civilisation.

"Voilà ce que sera, dans un avenir prochain, la mission des Canadiens-français en Amérique. Ils n'y failliront pas parce qu'ils la sentent en eux et comprennent qu'ils pourront l'occomplir un jour, malgré leur petit nombre, au sein de l'immense agglomération d'hommes de toutes les races qui composent la population des Etats-Unis.

Partout, leur nationalité progresse, grandit de plus en plus, dans les provinces maritimes, dans les territoire du Nord-Ouest, sans compter la province de Québec qui est leur domaine propre. S'ils n'ont pas la force qui nait du nombre, ils ont celle de l'unité, de l'homogénéité, de la communauté de race et d'aspirations, force indestructible qui, seule constitue les nationalités qui ont survécu à toutes les déchéances, à tous les effacements, à toutes les défaites, à toutes les oppressions et à tous les jougs de l'étranger."

LE PAPE CONTRE L'ITALIE

Protestation solennelle — Appel a la chretiente

LE "DERNIER OUTRAGE"

On écrit de Londres :

D'après les télégrammes de Rome, les personnes qui approchent Léon XIII sont convaincues que le Saint-Père saisira l'occasion la plus prochaine pour protester solennellement contre la situation faite par l'Italie au Vatican.

Ce sera, affirme-on, la protestation la plus énergiquement rédigée qui soit encore partie du Vatican contre le jeune royaume d'Italie.

L'opinion générale est que le Pape profitera des grandes fêtes religieuses qui auront lieu prochainement à l'occasion de l'arrivée à Rome de milliers de pèlerins venus de toutes les parties du monde.

Léon XIII aurait, dit-on, l'intention d'énumérer complètement tous les actes du gouvernement italien qui sont autant de vexations infligées à l'Eglise et les persécutions dirigées contre le clergé en Italie. Il insistera particulièrement sur ce qu'il a appelé : "le plus récent et le plus abominable outrage souffert par l'Eglise," c'est-à-dire, les tentatives diplomatiques de l'Italie pour exclure le représentant du Vatican de la Conférence de la paix à La Haye.

Léon XIII considère, en effet, que, comme apôtre de la paix, il aurait dû avoir son représentant à cette assemblée, et les organisateurs de la conférence en avaient jugé ainsi, puisqu'ils avaient manifesté le désir de lui envoyer une invitation.

Le Pontife estime que l'action de l'Italie a été une violation flagrante des propres lois du pays, puisque, d'après les garanties votées par le Parlement italien en mai 1871, le pape doit être traité comme un pouvoir souverain.

Enfin, Léon XIII demandera à tous les fidèles de lui prêter un appui moral afin d'aider l'Eglise à sortir toute seule de son intolérable position.

A en juger par la vivacité des termes avec lesquels le Saint-Père manifeste son opinion sur ce sujet, son appel à la chrétienté produira une profonde impression.

LE PROCES DREYFUS

Le procès Dreyfus se continue à Rennes. Le public—le public étranger du moins—n'en connait pas beaucoup plus long qu'aux premiers jours. De hauts personnages, un ancien président de la République, des ministres, des sénateurs, des députés, de officiers supérieurs de l'armée ont tour à tour donné leurs témoignages. On ne peut prévoir encore ce qui sortira de tout cela. Les dépêches, livrées à la presse par les amis de Dreyfus et notamment les Juifs, paraissent moins favorables à l'accusé qu'aux premiers jours ; ce qui signifierait peut-être que le verdict serait la réaffirmation de celui de 1894. Les procédures vont durer assez longtemps encore. Maitre Labori, l'avocat de Dreyfus, s'est rapidement rétabli de la blessure que lui avait faite la balle d'un adversaire Il est retourné au procès et s'occupe effectivement de la plaidoirie.

Les journaux français hostile, à Dreyfus forment la majorité - le "Petit Journal," l'"Intransigeant," la "Libre Parole," l'"Echo de Paris," le "Soir," le "Journal," le "Petit Caporal," la "Vérité," la "Gazette de France," l'"l'Evénement," l'"Univers," la "Croix," l'"Autorité," le "Gil Blas," la "République Française," le "Drapeau," la "Patrie," la "Presse," la "Peuple français," le "Gaulois."

Les journaux favorables à Dreyfus : Le "Figaro," l'"Aurore," le "Siècle," les "Droits de l'nomme," la "Petite République," la "Fronde, le "Rappel," le "XIXe siècle," le "Radical," la "Lanterne," le "Soleil," le "Petit-Bleu," le "Courrier du Soir."

Enfin, les journaux qu'on pourrait qualifier de révisionnistes neutres, demandant la revision comme principe, comme régularité : le "Temps," le "Journal des Débats," le "Petit Parisien," le "Matin."

La "Liberté," sans parti-pris pour la question de la révision, a toujours figuré par les journaux défenseurs de l'armée.

Parmi les grandes revues, la "Revue des Deux-Mondes" est antidreyfusarde, la "Revue de Paris," dreyfusarde.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

La récolte bat son plein ici et je puis vous dire que tous sont satisfaits. Le blé, l'avoine l'orge, rempliront bien nos élévateurs à l'automne. C'est l'une de nos meilleures années. La paroisse de Letellier est comme celle de Saint-Jean-Baptiste, c'est-à-dire satisfaite ; le cultivateur est bien récompensé de ses travaux.

Nous avons toutefois eu un peu de gelée la semaine dernière ; les produits de jardins ont de ce fait un peu souffert. La gelée a été plus forte au sud.

Quelques uns de nos chemins viennent d'être réparés. Nos engins et "graders" font d'excellent ouvrage. Publiez ces notes si vous croyez qu'elles peuvent intéresser vos lecteurs.

Le Manitoba.

Mercredi. 30 Aout 1899

LA LUTTE DES PREMIERES ANNEES ET SES RESULTATS.

Peu au courant des choses dont il parle et, du reste, n'ayant cure de l'exactitude, "L'Echo" disait la semaine dernière:

"Pendant six ans vous demandiez tout, et vous n'avez rien obtenu."

Nous voudrions bien savoir où nous en serions aujourd'hui, si nous n'avions à l'origine réclamé qu'une partie de nos droits.

A la lumière des événements, nous pouvons affirmer avec certitude que nous n'aurions pas même obtenu ce peu que nous aurions demandé. Cette reddition partielle de notre part n'eût été que le prélude de notre écrasement complet. L'ennemi y aurait vu un acte de faiblesse, dont il se serait prévalu pour nous refuser toute concession, si minime eût-elle été, bien convaincu que nous ne tarderions pas à en passer par toutes ses exigences.

Au surplus, il ne nous était pas permis de paraître douter de nos droits, ou de n'en réclamer qu'une partie.

Mais est-il vrai que nous n'ayions rien obtenu par notre lutte?

Il ne peut y avoir que des esprits obliques ou fermés pour l'oser dire.

Certes, nous n'avons pas tout obtenu parce que, d'abord, le gouvernement Greenway est resté intraitable dans son mépris de la justice et des légitimes sentiments de toute une population; et ensuite, parce que nous avons trouvé devant nous l'opposition fédérale d'alors, conduite par M. Laurier.

C'est, en effet, grâce aux obstacles continuellement semés sur la route par les chefs libéraux que nos efforts ont échoué.

Comme dernier obstacle, dans l'ancien parlement, ils ont eu recours à l'obstruction.

Il y avait alors une majorité parlementaire favorable à la loi réparatrice, demandée avec instance par l'épiscopat canadien de même que par les catholiques du Manitoba. Nous avions la certitude de l'emporter. L'opposition s'est alors jetée en travers, bloquant, par une factieuse obstruction, le progrès des délibérations.

Cette conspiration libérale a triomphé. Le parlement n'a pu adopter la loi réparatrice, "loi de vie," comme s'exprimait alors, dans son anxiété, notre pieux archevêque.

Nonobstant, il n'est pas exact de dire que nous n'avons "rien obtenu."

Nous avons obtenu la définition de nos droits par le plus haut tribunal de l'empire.

Nous avons obtenu du gouverneur-général en conseil un arrêté ministériel qui a décrété, souverainement, la légitimité de nos droits et de notre procédure.

Cet arrêté ministériel est et demeurera comme l'interprétation finale de la charte provinciale.

Nous avons obtenu, aux communes, un succès significatif et d'une portée considérable. Une majorité a sanctionné non seulement le principe du projet de loi soumis à son examen mais tous les principes en jeu dans cette lutte; cette majorité a proclamé, d'une façon générale, la juridiction du parlement en ces matières, et d'une façon spéciale, l'obligation de celui-ci de porter remède à nos griefs: elle a manifesté, par un acte de son autorité, ses sympathies et son esprit de justice envers la minorité manitobaine.

Ce succès est une lumière et un espoir.

Il a montré qu'il était possible de rallier autour de notre drapeau une majorité de la députation fédérale.

Ce qui s'est déjà produit peut se renouveler.

Cette éventualité, que peut faire présager l'expérience, constitue notre espoir.

Cette majorité, nous croyons vraiment qu'elle existe encore. Car l'opposition est toujours prête à donner son concours au gouvernement. Seulement il n'entre pas dans les vues de celui-ci de demander au parlement de faire justice.

On aurait tort, à cause de cela, de se laisser abattre. C'est l'imprévu de la politique. La réaction est rarement inadmissible.

On peut compter sur un retour du peuple à la claire-vue de la situation.

On ne doit en tout cas céder que lorsque les événements et le temps ont démontré au-delà de tout doute l'inanité des efforts. Nous n'en sommes pas là.

Que être en effet pour nous ce premier soubresaut de l'électorat, sinon le signal d'une campagne plus résolue, d'une fermeté redoublée, d'un appel plus retentissant aux sentiments de justice qui sont au fond de l'âme du peuple.

Qu'est-ce qu'une lutte de dix ans dans la vie d'une nation, et pour une cause aussi sublime et aussi sacrée?

En d'autres pays, on s'est battu pendant cinquante ans pour la même cause! Et le triomphe est enfin venu! Ailleurs on se bat encore après un siècle.

Si, pour régler équitablement cette question dans notre pays, il fallait culbuter trois ou quatre gouvernements, quelle raison aurions-nous d'hésiter?

Les administrations qui viendraient après seraient bien obligés d'entrer en composition avec nous!

Pour arriver là, il suffirait d'une forte et sincère union des catholiques!

Oui, si les catholiques savaient s'unir pour la défense énergique, sincère, cohérente, en dehors des préoccupations et des avantages de parti, des droits que réclame leur conscience et que leur garantit la constitution; s'ils savaient aussi bien résister à l'action cauteleuse de leurs adversaires qu'à leur brutalité, au lieu de nous borner à l'expression d'un simple espoir en l'avenir, nous parlerions de notre victoire définitive avec une complète assurance.

Nous voilà un peu loin de notre point de départ.

Nous y revenons.

En six ans, donc, nous avions obtenu des avantages signalés. Nous touchions à une grande victoire, une victoire à la suite de laquelle tout obstacle nouveau devait finalement s'aplanir, quand les chefs du libéralisme ont, par leur action, tout compromis. Par leur faute, nous voilà rejeté en pleine mer, à la merci des flots.

Depuis trois ans, toujours l'on nous dit que le port est proche, mais jamais nous n'abordons.

En réalité, la mer est plus grosse et le navire qui porte nos espérances est plus désemparé que jamais.

UNE CARTOUCHE BLANCHE

Certains organes du gouvernement Greenway s'égosilient à répéter que M. Hugh J. Macdonald aurait exprimer l'intention de faire enlever le droit de vote à tous ceux qui ne sauraient lire et écrire l'anglais, défranchissant par là une partie des électeurs d'origine française.

Nous sommes en mesure de déclarer que ces imputations sont absolument fausses.

L'établissement des Galiciens et des Doukobors parmi nous soulève de nouveaux problèmes. Ces peuples, habitués à vivre sous des gouvernements absolus, ne sont peut-être pas préparés, a dit M. Macdonald, à exercer dès maintenant les privilèges que nos libres institutions confèrent à tout citoyen. La prudence ne voudrait-elle pas qu'on ne donnât droit de vote qu'à ceux qui auraient une connaissance suffisante de la langue anglaise pour au moins être en état de lire l'acte de Manitoba?

Voilà la seule question posée par M. Macdonald. Les avis peuvent être partagés là-dessus. Mais c'est le calomnier atrocement que de conclure de ses discours qu'il a l'intention de défranchiser les populations d'origine française.

Non-seulement M. Macdonald n'a pas cette intention, mais nous savons que quiconque se lèverait en chambre pour soutenir une pareille proposition n'aurait pas d'adversaire plus résolu que lui. Il a expressément déclaré qu'il ne pouvait être question d'enlever la franchise électorale aux populations qui la possède aujourd'hui.

Rien donc n'autorise la calomnie lancée contre M. Macdonald à ce propos.

Comme toutes les calomnies, celle-ci pourra pendant quelque temps faire son œuvre mauvaise, mais la vérité finira par éclater. Ceux qui auront fait usage de cette arme déloyale s'apercevront qu'ils n'avaient en mains qu'une cartouche blanche.

UN AVEU INATTENDU

Et il n'est pas suspect cet aveu, car il vient de L' "Echo." Cette feuille vient de rendre encore une fois évidente cette parole des livres saints, "l'iniquité se ment à elle-même;" elle dit:

"Depuis trois ans, M. Laurier nous a obtenu tout ce qu'il a demandé."

Ouida! mais alors il ne s'est pas forcé jusqu'à présent M. Laurier. Car il n'y a encore rien de changé dans la loi.

On nous fait la bouche en cœur par ici par là, pour nous amadouer, mais dans ces sourires, il n'y a rien de solide. Ce sont de simples politesses qui cachent une arrière pensée, celle de nous faire taire assez longtemps pour qu'en fin de compte nous ne sachions plus articuler un mot ni élever la voix pour nos droits.

L'argent que certaines de nos écoles reçoivent, elles le reçoivent parcequ'elles sont devenues des écoles publiques, fonctionnant suivant la loi et les règlements. Si le gouvernement les considéraient comme des écoles catholiques il ne leur donnerait pas cet argent. M. Greenway nous l'a assez dit. Et les déclarations que les instituteurs sont obligés de faire nous le disent aussi clairement.

Le fonctionnement de nos écoles, tel que nous l'avons aujourd'hui, nous aurions pu l'avoir dès 1890 si nous l'avions voulu. Nous n'avions besoin de personne pour y arriver. Le gouvernement aurait été bien fier alors de nous voir si accommodants. Il a même à cette époque mis des émissaires sur le chemin pour nous amener à l'être.

N'ayant donc, en réalité, rien obtenu, il faudrait en conclure, d'après l'exclamation de "L'Echo," que M. Laurier n'a rien demandé.

C'est assez facile d'obtenir quand on ne demande rien.

Tout cela est d'ailleurs parfaitement d'accord avec les déclaratisns de M. Cameron, disant que le règlement Laurier-Tarte-Greenway "repousse le système des écoles séparées, et que l'intention de ce règlement est de le repousser pour toujours"; et aussi avec cette autre déclaration de M. Greenway proclamant, au nom de son administration, que CE QUE LE GOUVERNEMENT PEUT FAIRE ET VEUT FAIRE, C'EST DE CONFISQUER L'OCTROI LÉGISLATIF SI LES RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION DE CES ÉCOLES SONT VIOLÉS. LE GOUVERNEMENT CONSERVE AUJOURD'HUI LA MÊME ATTITUDE QUE CELLE QU'IL A TOUJOURS EUE DEPUIS LA PASSATION DE L'ACTE DES ÉCOLES PUBLIQUES.

ILS VEULENT BLANCHIR GREENWAY

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les observations que publie sous le titre ci-dessus indiqué notre sympathique confrère du "Courrier du Canada," dont le directeur est l'honorable M. Chapais, l'un des journalistes les plus droits et les plus brillants de notre époque. Nos lecteurs verront que le journal auquel ils donnent leur confiance, "Le MANITOBA," n'est pas seul de son opinion.

Voici l'article du "Courrier" qui est du 17 août:

"L'Echo de Manitoba," la petite feuille rouge de Winnipeg, ayant essayé de soutenir que les conservateurs de Manitoba sont aussi responsables que les libéraux de la triste situation où se trouvent les catholiques, et ayant rappelé certaines velléités fâcheuses qu'avait eu M. Norquay en 1879, le "MANITOBA" lui répond par un article vigoureux et raisonné.

Le "Courrier" donne ici l'extrait suivant de notre article du 9 courant:

"Les partis politiques n'existaient pas alors dans la Province, dit-il. Ils n'ont commencé à s'affirmer nettement que vers 1881. C'est donc manquer de probité que d'attribuer au parti conservateur, puis qu'il n'avait pas encore à cette époque d'existence organisée, les actes d'un groupe politique quelconque.

"En y regardant de près, on pourrait avec beaucoup plus de vraisemblance, attribuer la responsabilité de ces actes au parti libéral, qui alors comme aujourd'hui, servait de refuge aux fanatiques et aux insulteurs.

"Quels sont les hommes qu'on voit se remuer le plus dans cette mêlée? Quels sont ceux qui se sont montrés les plus ardents à faire prévaloir les idées étroites qui eurent alors pendant quelques semaines le haut du pavé? C'est M. Brown, franc libéral à cette époque; c'est M. Biggs, libéral avancé; c'est M. Sifton le père du M. Sifton qui a voté si lestement contre nos franchises en 1890 et qui tient aujourd'hui l'un des bouts de la ficelle sur laquelle on tire d'Ottawa et de Winnipeg pour nous étouffer, dans la campagne de duperie et de mystifications menée depuis trois ans, et dont nous sommes l'enjeu.

"Disons-le à l'honneur et à la décharge de Norquay, il comprit vite qu'il faisait fausse route. Dès novembre 1879, il reconstituait son cabinet et le ramenait dans des voies plus justes. Il mettait de côté M. Biggs et faisait entrer dans son gouvernement les honorables MM. Girard et Goulet. Il donnait des garanties à l'élément catholique et français.

"Depuis lors jusqu'à sa chute, Norquay, assisté de l'hon. M. LaRivière, fut fidèle à sa parole. Bien différent en cela de M. Greenway, qui a violé effrontément toutes les promesses qu'il avait faites à l'électorat et à Mgr Taché, concernant l'inviolabilité des institutions sous la sauvegarde desquelles étaient placées nos croyances religieuses, notre langue et nos aspirations nationales.

"Quand Norquay a quitté le pouvoir, la paix était établie parmi nous. Justice nous était rendue. Nos privilèges n'étaient pas mis en séquestre. Nos écoles catholiques fonctionnaient sous l'égide de la loi et recevaient leur part des argents publics, et nul ne parlait de nous faire la guerre. Notre langue n'était pas ostracisé ni bannie de la vie officielle.

"Nous étions plutôt l'objet des faveurs du gouvernement. Et beaucoup de ces faveurs tombaient sur les épaules de plusieurs de ceux qui, ingrats, se liguent aujourd'hui avec d'autres pour souiller la mémoire d'un homme qui a pu avoir ses fautes, mais dont les dernières années d'administration ont été pleines de justice et de protection pour nous. Faudra-t-il nommer ces gens-là?"

Notre confrère ajoute ensuite:

Tout cela est indéniable; c'est de l'histoire contemporaine. Sous M. Norquay la minorité catholique jouissait paisiblement de ses franchises et de son autonomie scolaire. M. Greenway est arrivé au pouvoir en promettant de respecter les droits de cette minorité. Et il a violé sa parole, il a foulé aux pieds ses engagements, il a menti à Mgr Taché, et il a ensuite essayé de le faire passer pour un menteur.

L'auteur des maux dont souffrent les catholiques du Manitoba, c'est lui.

C'est lui qui a aboli l'usage de la langue française.

C'est lui qui a inauguré le règne de l'école neutre.

C'est lui qui a séquestré les écoles catholiques.

C'est lui qui a violement arraché à la minorité les droits qu'elle possédait depuis vingt ans.

Le persécuteur et l'oppresseur des catholiques, c'est lui.

Depuis deux ans, par tactique politique, il a quelque peu desserré la main qui étranglait nos frères manitobains. Mais est-ce là une raison pour qu'on doive lui élever des autels?

Ah! les Canadiens-français et les catholiques qui cherchent à défendre ou à excuser ce sectaire font une bien vile besogne!

A POLICHINELLE

Le "Temps" crie très fort que nous trahissons nos compatriotes. C'est du polichinelle, et le "Temps" passera à l'éternité avant d'être pris au sérieux. Il n'appartient pas au "Temps" de crier si fort, lui qui a proclamé Greenway le sauveur des Canadiens-français et des catholiques du Manitoba. Quand on s'incline aussi platement devant le spoliateur des droits des catholiques du Manitoba, devant le persécuteur Greenway, dont les déclarations récentes, claires et non équivoques pour tout esprit sensé, ne permettent pas d'ignorer qu'aussi longtemps que cet odieux personnage restera au pouvoir, la seule loi d'éducation en vigueur sera le décret inique de 1890, on perd tout droit à voir de la trahison chez les autres.

Les traîtres ce sont ceux qui ont passé cette loi de 1890, qui l'ont maintenue depuis, ce sont les complices de M. Greenway qui lui ont prêté main-forte en toutes ses manœuvres pour déjouer l'application de la constitution aux maux dont nous souffrons; ce sont ceux qui s'appliquent à duper le peuple et s'efforcent de lui faire croire que Greenway est "le seul espoir" des catholiques. Le "Temps" doit se reconnaître ici.

La mauvaise administration des affaires de la province par M. Greenway soulève en ce moment contre lui la popuplation anglaise; la population française et catholique, qui a tant de griefs contre M. Greenway, n'est pas pour se mettre en travers de ce mouvement, ni pour servir de digne à la vague qui doit l'emporter. Elle entend au contraire profiter de cette vague et entre résolument dans le courant; les cris de quelques hommes serviles ne l'en détourneront pas. A la suite du "Courrier du Canada," du "Trifluvien," du "Mouvement catholique," du "Pionnier," de la "Défense, du "Quotidien," du "Courrier de Saint-Hyacinte," du "Courrrier de Saint-Jean," du "Nord," du "Monde Canadien" et de plusieurs autres journaux dont les sympathies nous sont assurées, nous disons que travailler ou voter pour Greenway serait une marque de déchéance nationale. Tout en conservant notre indépendance à l'égard de tous, aussi bien à l'égard de M. MacDonald que de tout autre, tout en réservant notre action future, nous avons dans les circonstances l'obligation de faire tout en notre pouvoir pour culbuter l'oppresseur de nos consciences et de notre liberté. M. Macdonald est l'homme qui s'affirme aujourd'hui comme devant infliger à M. Greenway le châtiment que nous désirons pour lui. Nous ne sommes pas pour mettre des entraves à son action. Si M. Macdonald arrive au pouvoir—comme tout l'indique—nous réclamerons de lui, et avec la même énergie, le remède à nos griefs. S'il refuse, nous le combattrons, parceque nous sommes avant tout Canadiens-français et catholiques.

Pour un Journal Respectable!!

Monsieur S. A. D. Bertrand a eu la prétention de faire de "L'Echo" un journal respectable. Voyons comment il s'y prend.

Pour le simple plaisir de faire des personnalités, le journal à M. Bertrand entasse dans son dernier numéro toute une colonne de phrases saugrenues, où il n'y a aucun argument, mais une foule de sottises à l'adresse de M. le sénateur Bernier. Au milieu de ces sottises se trouve une vilaine calomnie. Ainsi, la feuille à M. Bertrand dit:

"Avec quel soin sont conservées, dans des bocaux, nageant dans l'esprit de vin, les rares idées" de M. le sénateur Bernier.

C'est bel et bien une accusation de grossière intempérance portée contre M. Bernier.

La conduite privée de celui-ci est trop bien connue pour qu'il ait à souffrir de cette outrageante calomnie. Toute sa vie, M. Bernier a été d'une sobriété notoire, constante et parfaite.

Mais il est nécessaire de relever ce langage, afin de montrer aux gens de bonne foi, libé-aux comme conservateurs, à quels moyens cette feuille soi-disant respectable peut recourir pour ruiner la réputation du prochain. On peut aussi par là juger du peu de confiance qu'elle doit inspirer dans les diverses questions qu'elle traite.

M. CHESNELONG.

Nous trouvons dans "La Défense" l'article suivant reproduit de la "Croix," de Paris:

M. Chesnelong, le grand orateur catholique, est mort samedi, 22 juillet, à Orthez (Basses-Pyrénées), dans sa 80e année.

Ce fut un vaillant défenseur de nos libertés religieuses au service desquelles il mit toujours son éloquence.

On attendait au 7 août, à Lourdes, au Congrès eucharistique, sa chaude parole, que l'âge n'éteignait pas: M. Chesnelong l'avait promis; mais les progrès de la maladie de cœur dont il était atteint firent redouter aux médecins les efforts d'un grand discours, et on lui demanda d'y renoncer. "Mais, au moins, écrivait-il, je serai présent.

Il sera présent comme tous ceux qui n'ont pas rougi du Christ sur la terre, et que le Christ confesse devant son Père.

Dans toutes les questions religieuses, il prit la parole avec la flamme qu'on sait, il fut notamment "le plus énergique et le plus éloquent des contradicteurs de Jules Ferry dans les lois odieuses contre l'enseignement." Ce sont là des titres précieux à la mort.

LAMENTABLE CATASTROPHE.

La télépraphe nous a appris, hier soir, une terrible nouvelle, venant de Letellier. Madame Jubinville, épouse de M. Joseph Jubinville, et ses deux enfants ont été trouvés hier matin morts au milieu de leur maison en feu. On ignore comment cet incendie a pris naissance. La maison est située à égale distance de Letellier et de Saint-Joseph. M. Jubinville était, dit-on, à travailler dans son champ. M. Jubinville et sa famille ont toujours été très estimés et très respectés de ceux qui les connaissaient; aussi cette catastrophe cause-t-elle une émotion profonde.

Nous nous empressons d'offrir à M. Jubinville l'expression de notre vive sympathie.

Un train venant de Saint-Paul a deraillé hier près de Saint-Norbert. Un employé du N. P. a été frappé à mort; quelques autres ont été blessés sérieusement. Les passagers n'ont pas eu de mal.

CORRESPONDANCE

ECOLES DE WINNIPEG

Winnipeg 28 août 1899.

Si, comme le dit "l'Echo", M. Laurier a obtenu tout ce qu'il a demandé, comment se fait-il que les catholiques de Winnipeg aient encore à payer pour les écoles publiques et soient obligés en outre de supporter leurs écoles, à leurs propres frais! M. Laurier n'a donc rien demandé pour nous, puisque notre position reste sans amélioration.

DEUX CATHOLIQUES.

MGR RITCHOT

Mgr Ritchot est toujours très gravement malade. Il a été administré samedi et a été recommandé aux prières des fidèles, dimanche, à la cathédrale. Mgr. l'archevêque, monsieur le grand-vicaire Dugas, le recteur du Collège, le R. M. Cherrier, des religieuses de la charité, ainsi que plusieurs laiques éminents sont allés rendre visite à l'illustre malade.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. de Corby, O.M.I. et le R. Fr. Mulvihill, de Saint-Laurent, étaient à Winnipeg la semaine dernière.

Le R. P. Wm Kulawy, O.M.I., part demain pour Edmonton, Calgary, Lethbridge, où il va exercer le ministère dans les colonies galiciennes.

Le R. P. Lecoq est revenu de France, jeudi dernier. Nous sommes heureux d'apprendre que sa santé s'est grandement améliorée.

La R. S. Dudemaine, autrefois supérieure à l'Hospice Taché, vient d'être nommée supérieure au couvent de Saint-Norbert. La R. S. Ste Geneviève la remplace à l'Hospice Taché.

Le R. M. Giroux, curé de La-Broquerie, est en ce moment en voyage dans la province de Québec, auprès de sa mère mourante. Le R. P. Lebel, S.J., l'a remplacé dimanche dernier.

La R. S. Judith, de l'Académie Ste Marie, de Winnipeg, vient d'être transférée à Montréal.

Le R. M. Garon retournera vendredi à sa mission de Wood Mountain, à 90 milles au sud de Moosejaw.

La célébration du 25ième anniversaire de l'ordination du R. M Cherrier, qui devait avoir lieu aujourd'hui a été retardée jusqu'au 26 septembre; cette célébration aura lieu en même temps que la bénédiction des nouvelles cloches de l'Immaculée Conception.

Trois missionnaires oblats, les RR. PP. Comeau, Vales et Geelen sont en ce moment au palais archiépiscopal.

Nous avons appris avec regret le décès de la R. S. Delorme, de cette ville. La révérende Sœur est morte lundi à la maison vicariale des RR. SS. de la Charité. Elle était née à Saint-Norbert, l 3 février 1877, de M. François Delorme et de Josette St-Germain. Elle fit son entrée dans la vie religieuse le 28 août 1896. Nous présentons nos sympathies à sa famille et à sa communauté. Ses funérailles ont eu lieu ce matin ; c'est le T. R. M. Dugas qui a chanté le service.

MARIAGE

(De L'Ouest Canadien)

Samedi dernier, le 19 courant, notre ami M. Eudore Voyer conduisait à l'autel Mademoiselle Joséphine Marcoux, fille de M. Edmond Marcoux, de Saint-Boniface La bénédiction nuptiale eût lieu dans l'église catholique de Calgary et fut donnée par le Rev. Père Lemarchand.

M. le Docteur Rouleau servait de témoin à la jeune épouse et M. Laurendeau accompagnait le nouveau marié.

Nos meilleurs souhaits à M. et Madame Voyer.

PERSONNEL

Son Honneur le juge Dorval de Langdon, N. D., était ici dimanche.

M. P. Lévêque vient d'entrer à l'emploi de la maison Arkell et Co., à Carberry.

Melles Anna Kéroack et J. Samson de cette ville, sont parties dimanche pour Letellier où elles vont enseigner.

M. Frédéric Villeneuve vient repasser samedi à Winnipeg, de retour de Montréal et en route pour Edmonton.

M. A. J. H. Dubuc, avocat, est parti samedi pour Mine Center, Ont., en voyage d'affaires ; il sera de retour jeudi.

M. Gustave Drolet est passé ici vendredi en route pour Edmonton, dans le but de s'occuper d'une exploitation minière où il a des intérêts.

Huit religieuses de Notre-Dame des Missions sont arrivées ici mercredi. Elles sont parties les unes pour Brandon et les autres pour Qu'Appelle.

M. Pierre Gosselin, de cette ville, est revenu dimanche d'un voyage de vacance dans la province de Québec et les Etats-Unis. Notre estimé concitoyen a été absent pendant environ sept semaines.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—62,429,335 minots de grain, cet automne, dans la province.

—Il a d'assez nombreux cas de fièvre typhoide de l'autre côté de la rivière.

—Réouverture des classes lundi prochain à l'Académie Ste-Marie, de Winnipeg.

—Melle Mollot, le professeur de piano bien connu, vient reprendre ses cours à Winnipeg.

—L'abondante récolte de cette année fera construire des élévateurs un peu partout dans la province.

—On nous prie d'annoncer que l'exposition d'automne, à Dauphin, aura lieu les 19 et 20 septembre.

—Une locomotive de "l'Imperial Limited" a fait le plongeon dans un fossé, l'autre jour à Calgary

—Il y a partout dans la province de nombreuses assemblées politiques en vue des prochaines élections générales.

—On a récemment découvert une très riche mine de cuivre au Yukon. Ces gisements précieux se trouvent sur le sol canadien.

—Il y a actuellement dans Manitoba deux riches Américains qui visitent le pays et sont chargés de faire un rapport à un grand nombre de familles du Minnesota qui veulent s'établir ici.

—Ainsi que nous l'avons déjà dit, on fondera prochainement à Yorkton un journal à l'usage des Doukhobors; les Galiciens auront aussi leur organe. L'un d'eux cherche actuellement à se procurer les caractères d'imprimerie nécessaires. Le journal galicien sera imprimé par les ateliers du "Shoal Lake Star."

—Shoal Lake, Man., vient d'être le théâtre d'un grave incendie. La partie commerciale du village a été très fortement endommagée.

—Les Soeurs de Miséricorde font actuellement construire une Maison de Refuge sur le lot qu'elles ont acheté près du pont Maryland, Winnipeg.

—Il y a eu régates samedi, sur la rivière Rouge. Les rameurs de Winnipeg luttaient contre ceux du Portage-du-Rat Les premiers ont eu le dessus.

—Grande parade dans les rues de Winnipeg, le 4 septembre. Comme d'habitude les différents corps de métier auront de nombreux chars allégoriques.

—Un bicycliste qui dit faire le tour du monde sur sa machine vient de passer ici. Il est demeuré trois jours à Winnipeg et est reparti lundi en se dirigeant vers l'ouest.

—Ouverture de la chasse aux canards, vendredi. Les marchands rapportent généralement qu'ils ont vendu beaucoup de munitions et tout fait voir qu'il y aura de nombreux chasseurs.

—Mercredi dernier, M. Léon Cyr, employé à l'une des briqueteries de la ville s'est fait écraser un pied par une locomotive, à la traverse Broadway, près du pont. Il y a été transporté à l'Hôpital.

—Bien que la chasse ne soit pas encore permise, on tire beaucoup sur le gibier dans quelques endroits. Dans cela comme dans tout le reste il faut être prudent, car une surveillance assez active est organisée partout.

—Le "Northwest Review" de la semaine dernière a publié un supplément, fac-similé et traduction anglaise de l'inscription latine écrite sur parchemin et déposée dans la pierre angulaire de la nouvelle église catholique à Winnipeg.

—M. W. Gariépy, étudiant à l'Université Laval, est passé à Winnipeg vendredi, en route pour Montréal et de retour de deux mois de vacances à Edmonton. Pendant son séjour, il a pris une part active à la rédaction de "l'Ouest Canadien.

Les récoltes deviennent tellement fortes dans l'ouest canadien que le C. P. R. fait actuellement accommoder ou construire de nombreux chars de transport ; le nombre de chars dont la compagnie dispose est totalement insuffisant pour répondre pleinement aux besoins.

—Hier matin, en cour de police, un bicycliste de la ville a été condamné à $1.00 d'amende et les frais pour avoir circulé sur les trottoirs à une allure trop rapide. Les règlements ne permettent pas le bicycle sur le trottoir ; on peut cependent le tolérer pourvu que le bicycliste soit prudent, sinon, non. C'est ce que disait hier le magistrat de police à l'Hôtel de ville.

Les nôtres au Nord-Ouest : Dans la partie ouest d'Edmonton qui devient peu à peu la partie fashionable, une dizaine de résidences privées sont en construction ; la plus élégante et la plus riches de toutes est certainement celle de M. Jos Picard membre du conseil d'Edmonton. C'est un joli petit chateau d'un style absolument élégant et devant être pourvu de toutes les améliorations modernes.—L'Ouest Canadien.

—Ainsi qu'annoncé, le pèlerinage à Sainte-Anne-des-Chênes aura lieu lundi, le 4 septembre. La voie ferrée est maintenant très solide et il n'y a pas l'ombre d'un danger à entreprendre ce voyage. Le 4 septembre étant jour de fête civique, on peut croire que beaucoup de pèlerins se rendront à Sainte-Anne. Le chapelain du pèlerinage sera le T. R. M. Dugas. La fanfare de l'Ecole Industrielle prêtera son concours à la démonstration religieuse. Des voitures seront affectées au transport des pèlerins, de la voie ferrée à l'église.

SOUFFRANCES D'UNE FEMME

Elle souffrait de palpitation de cœur—Faiblesse extreme et maux de tete nerveux

Dans le petit hameau de Montrose, comté Welland, réside une dame qui fait beaucoup de louanges de la puissance curative des Pilules Roses du Dr Williams. l'objet de cet témoignage est Mme Richard Hanna, une dame estimable qui réside dans cette localite depuis plusieurs années Un reporter voulant avoir une entrevue avec Mme Hanna la trouva disposée à donner d'amples détails qui sont rapportés dans les propres termes employés par cette dame. Il y a cinq ans, je tombai malade. J'attribuais le mal, dans le temps, à une chute que j'avais faite. Le temps s'écoulait et je ne prenais pas de mieux. Les symptômes de ma maladie était la palpitation du cœur, la faiblesse extrême, les maux d'estomac et de terribles maux de tête. J'étais très nerveux, n'avais pas d'appétit et j'éprouvais de fréquentes insomneis. Finalement, je fus obligée de prendre le lit, étant trop faible pour de demeurer assise plus longtemps En cet état, je fus soignée à différentes reprises par trois médecins, et pris une grande quantité de remède sans en retirer de bénéfices. Pas une seule de mes voisines ne pensait que j'en reviendrais. Moi-même, dans le temps, je croyais que la mort mettrait bientôt un terme à mes souffrances. Un jour Mme Smith, de Port Robinson, vint vint me voir et persuada mon mari de me faire prendre des Pilules Roses du Dr Williams et il en acheta six boites. Après avoir pris les six boites j'étais beaucoup mieux et pouvais me tenir de bont, bien qu'encore trop faible pour marcher. J'en fis venir six boites et comme résultat, je considérai ma guérison complète. Je puis savourer mieux les aliments, le sommeil est sain et je puis supporter plus de fatigue que je ne l'avais pu faire pendant des années auparavant. Bien que j'aie passé la quarantaine, je me sens aussi bien qu'à l'âge de vingt ans C'est avec un grand plaisir et un cœur reconnaissant que je donne ce témoignage.

Le public est mis en garde contre les nombreuses imitations colorées de ces fameuses Pilules. Les véritables ne sont vendus qu'en boites, l'enveloppe qui les entoure portant les mots : "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People." Si votre fournisseur ne les a pas, elles vous seront envoyées, franc de port, à 50c la boite ou six boites pour $2.50, en vous adressant à la Dr Williams' Medicine Co, Brockville Ont.

A Propos d'Agriculture

Les bienfaits de l'instruction

Du "Pionnier"

Trop de cultivateurs croient encore qu'il est presqu'inutile d'être instruit pour se livrer à la vie et aux travaux des champs Il est vrai que beaucoup d'enfants de la campagne sont envoyés dans nos collèges pour se livrer à des études sérieuses ; mais les parents ont soin de leur faire comprendre que ces sacrifices sont faits dans le but de leur ouvrir une carrière autre que l'agriculture. Ce serait une bien rare exception si on voyait un père de famille procurer à son fils une éducation solide tout en le destinant à prendre les mancherons de la charrue : on ne manquerait pas de dire qu'il jette son argent à l'eau.

Je ne veux pas prétendre que les études classiques soient nécessaires pour faire un cultivateur éclairé ; mais au moins il me semble qu'on devrait mieux tirer profit de nos écoles de paroisse.

Le traitement accordé aux instituteurs est, en général, insuffisant pous attirer des sujets distingués dans la carrière de l'enseignement. Tel jeune homme qui s'est fait avocat, notaire, médecin ou commis, se serait propablement fait instituteur, aurait pu faire fructifier ses talents et former des centaines de cultivateurs instruits : mais il a été detourné par le maigre salaire qui l'attendait, il s'est lancé à tout hasard dans une profession où l'encombrement le fait végéter et en fera peut-être un sujet nuisible à la société.

Une servante gagne aujourd'hui plus que la plupart de nos institutrices. Une domestique qui ne reçoit que $5.00 par mois et sa pension se trouve plus riche au bout de l'année qu'une maitresse d'école qui reçoit un traitement de $120 par an et qui est obligée, à même cette somme, de se nourrir, et souvent de chauffer la maison où elle enseigne. Quel est le maître d'école qui gagne autant que nos ouvriers des villes, quand ceux-ci font $1.50 à $2, par jour ?

—Vous oubliez, me dira-t-on, que les commissaires d'école reçoivent des demandes par douzaines, quand arrive l'époque des engagements. Il n'y a pas de carrière plus remplie que celle de l'enseignement ; le nombre des institutrices augmente tous les jours.

Je le sais, les institutrices augmentent en nombre tous les jour, mais je ne suis pas prêt à dire qu'elles augmentent en valeur. Au contraire, il me semble que les institutrices sérieuses et capables se font rares. Croyez-vous que l'instruction peut grandir et se développer entre les mains de ces nombreures fillettes qui obtiennent des diplômes ? Les allures plus ou moins mondaines qu'elles affichent, la toilette éblouissante qu'elles se payent à à la première occasion, prouvent que la noble vocation de l'enseignement n'est pas assez sacrée à leur yeux pour les empêcher de soupirer après le jour où elles pourront y renoncer dans le but de se vouer à un mariage avantageux.

Mais le petit nombre de professeurs capables, que j'attribue aux traitements peu élevés, n'est pas le seul abus à réformer. D'abord, on nuit souvent à l'intruction des enfants en les empêchant d'assister régulièrement aux classes, et en ne leur fournissant pas les livres, cahiers, cartes, etc., etc., dont ils ont besoin.

Ensuite la construction et l'entretien de nos maisons d'école laissent beaucoup à desirer. La maison d'école devrait être solidement bâtie, bien éclairée, munie de ventilateurs et surmontée d'un petit clocher qui la distingue parmi les autres construction et lui donne plus d'importance. L'enfant concevrait par là une meilleure idée de l'instruction qu'il reçoit, et s'il visite la ville et admire quelques-uns de nos établissements d'éducation, il ne concevra pas de mépris pour l'école de son arrondissement. Que la maison soit tenue chaudement, et bien aérée afin que les enfants y goûtent le bien-être et n'y perdent pas leur santé. Que la maison soit de de plus entourée d'arbres à l'ombre desquels les enfants puissent prendre leurs récréations : ils puiseront de là le goût d'en planter près de la demeure paternelle, et cet exemple donné à l'école contribuera à embellir nos compagnes et attacher le peuple davantage à la vie rurale.

—Mais, me dira-t-on encore, toutes ces bonnes choses conviendraient très bien si nous étions riches ; mais nous éprouvons déjà trop de difficultés à payer nos cotisations scolaires pour vouloir les augmenter.

Précisément; parce que la taxe scolaire pèse sur les cultivateurs, quils sont les plus intéressés à prendre des mesures pour que leur argent donne des résultats satisfaisants. Si un cultivateur paye $2 par année de taxe pour le soutien d'écoles qui ne font qu'un bien très limité, il me semble que ce même cultivateur ne devrait pas hésiter à payer $1 de plus pour rendre les écoles aussi effectives que possible. Les taxes sont un bienfait et ne sont jamais trop élevées du moment qu'elles sont employées à procurer un avantage direct au contribuable ; or, quoi de plus directement utile au cultivateur que d'assurer à ses enfants une éducation dont ils bénéficieront toute leur vie. Ne reculons donc pas devant les sacrifices lorsqu'il s'agit du progrès de nos écoles ; nous arrivons à une époque où, plus que jamais, l'ignorant sera comme un aveugle dans le chemin de la vie.

Loin de nous l'idée erronée que le cultivateur n'a pas besoin d'être instruit ; au contraire soyons convaincus que c'est par l'instruction qu'il commandera l'influence et le respect et qu'il saura profiter de tous les avantages de sa profession.

—Du Pionnier.

DE PAR LE MONDE

Un terrible ourágan a dévasté la ville de Ponce, Porto Rico, a causé la mort de 200 personnes et fait des dommoges pour $500,00.

Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse sont au nombre de 400,000, soit environ un dixième de la population entière de la province.

Le cardinal Isidore Verga, évêque d'Albano et grand Pénitencier de la Sainte Eglise, vient de mourir.

On est porté à croire, aux Etats-Unis, que la campagne électorale de 1900 sera la plus vive que l'on a vue depuis 1860, époque où la question de l'esclavage divisait le parti démocrate.

On dit que beaucoup soldats américains revenus des Philippines n'ont plus leurs cheveux Ils peuvent s'estimer heureux d'avoir encore leur tête.

MGR PLESIS ET JOSEPH DE MAISTRE.—Lors de son passage à Turin, en 1819, Mgr Plessis eut l'avantage de rencontrer Joseph de Maistre, dont la réputation devait se répandre quelques années plus tard.

L'évêque de Québec et de Maistre dinèrent ensemble chez le marquis d'Azeglio. Le philosophe chrétien venait de publier son livre : "Du Pape." Mgr Plessis lui exprima combien il serait flatté d'en recevoir un exemplaire de la main même de l'auteur, et celui-ci le lui apporta le soir à l'hôtellerie.

Ce livre, orné de la signature de l'auteur, se conserve précieusement dans la bibliothèque de l'archevêché de Québec.

Un journal de France annonce qu'une compagnie francaise construit en ce moment un magnifique automobile.

Est-ce la compagnie qui de son propre mouvement, s'est avisée de faire au souverain pontife un cadeau qui lui vaudra à elle-même une assez belle réclame ? Est-ce le pape qui a fait la commande ? Le journal ne le dit pas, et c'est dommage ; car c'est un point d'histoire qui mériterait d'être éclairci.

Nous inclinons pour la seconde version. Elle accorde avec tout ce que nous savons de Léon XIII, de son esprit alerte, éveillé, curieux, toujours attentif aux manifestations de la vie et de la science de son temps, toujours avide de prouver que l'Eglise, nullement réfractraire au progrès, s'accommode, au contraire, de toutes les idées modernes.

La municipalité du Portage la Prairie construira sous peu pont de $18.000 sur l'Assiniboine.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 29 Août 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 12	à 0 15
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 15
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 75	à 0 80
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 67	à 71½
Avoine, par minot	0 30	à 0 35
Orge "	0 35	à 0 38
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	5 00 à	6 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No 35

—C'est vrai, convint Apettini, qui devinait qu'Antoinette allait accuser Zoé dont il ne desirait d'ailleurs l'humiliation que parce qu'il avait ressenti, plus que les autres, le coup porte à la mignonne."

Enhardis par cet encouragement et poussés par la curiosité, le général, son fils et Georges se montrèrent du même avis.

Antoinette enveloppa Zoé d'un regard significatif.

Celle-ci eut un mouvement superbe de dedain et, écrasant d'un sourire ironique mademoiselle de Phebade, elle paya d'audace :

"Plus heureuse que Gardella, dit-elle, je n'ai rien à craindre, moi, et, à moins d'inventions, je mets au défit qu'on m'accuse d'une legèreté quelconque."

Cette affirmation rassura la comtesse et ne mit pas d'hesitation dans la voix d'Antoinette. Avec le tact d'une fille du monde, elle dit

"Je n'ai pas la prétention, comme vous de m'en prendre à une personne présente, je ne veux que prouver qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter aux racontars de la malveillance et vous obliger à le reconnaitre.

—Moi fit Zoé"

Antoinette inclina la tête.

"Vous plus particulièrement que tout autre."

Zoé payant d'audace se mit à rire.

"Eh bien, puisque personne n'est en cause voyons, parle, commanda Madame de Noirmont.

—Mon histoire ne se passe même pas en France, vous pouvez être tranquille,

—Où donc se passe-t-elle ?

—A l'étranger.

—Mais où ? Il fut préciser.

—Je tairai le nom du pays et de la personne"

Elle raconta l'aventure de Zoé dans ses details. Bien que le diner fut achevé depuis un moment on l'écoutait sans songer à quitter la table.

"Ceci est grave, fit observer le général, lorsque Antoinette arriva au départ pour Londres.

—A moins que l'aventure ne se termine bien, balbutia Apettini.

—Comment peut-elle bien se terminer ? demanda une voix,

—Par le mariage à Gretna Green."

Zoé riait nerveusement ; Madame Rocaresco, moins maitresse d'elle, ne pouvait dissimuler une vive anxiété.

"Il n'y a pas eu de mariage, répondit Antoinette. L'idylle est sans dénument jusqu'ici."

Elle se reprit en regardant Zoé.

"Notez que je ne fais que répéter les assertions de la voix publique ; j'ajoute que le roman interrompu en Angleterre menace d'avoir chez nous un épilogue, inespéré pour l'héroïne.

—Comment ?

—La jeune fille trompée et déshonorée à Londres prend sa revanche à Paris, où elle trompe présentement un honnête homme qui lui fait la cour en attendant qu'un mariage avec elle le déshonore."

Zoé pâle comme une morte se dressa :

"C'est une diffamation dont vous rendrez compte.

—Vous vous accusez sans que je vous nomme."

"Madame Rocaresco, elle aussi, se leva.

"Mademoiselle de Phébade, bégaya-t-elle dans l'émotion, vous prouverez ce que vous avancez ou votre oncle en rendra raison au baron et au prince Rocaresco."

Tout le monde était debout.

Antoinette demeura calme.

"Je me retranche, ricana-t-elle, comme Mademoiselle Zoé, lorsqu'elle a accusé Gardella derrière les assertions d'un domestique.

La Providence a permis, par de justes représailles, que le dénonciateur involontaire de de l'orpheline devint le dénonciateur voulu de son accusatrice."

XXVI

L'intervention irréfléchie de la mère et de la fille mit le comble au scandale. Sous tous les rapports, il eut été préférable qu'elles se continssent. A peine la maladresse fut-elle commise, qu'elles le comprirent; mais il était trop tard.

Madame de Noirmont ne cachait pas son irritation contre Antoinette, et, dans le va et vient de la salle à manger au salon, elle trouva moyen de lui exprimer en quelques mots, bien secs, à mi-voix, son mécontentement. Elle ne comprenait pas qu'une personne élevée comme Mademoiselle de Phébade eut pu se rendre coupable d'une action, même impardonnable de la part de Zoé. Antoinette, ravie de l'effet produit par sa dénonciation, courbait la tête plutôt pour cacher la satisfaction qu éclatait dans ses yeux que par remords.

On passa dans le salon.

Georges offrit de nouveau son bras à Zoé qui, un instant, hésita à le prendre. Apettini se fit le cavalier de la baronne. Celle-ci furieuse, profita de ce rapprochement pour se plaindre. Sans le regarder et en scandant les mots elle grommela :

"Votre nièce est une bien méchante personne... je vengerai ma fille... Ce qu'elle a fait ce soir n'a pas de nom."

Le marpuis secoua la tête.

"Assurément, baronne... et ce n'est pas moi qui prendrai sa défense."

A cette déclaration elle le regarda en face.

"Vous n'étiez pas prévenu ?"

Il bondit.

"Est-ce que les hommes entrent dans les complots de cette espèce !"

En arrivant dans le salon, Apettini se hâta de saluer Madame Rocaresco et s'esquiva, pour éviter un tête-à-tête que ce début rendait redoutable. Sans doute, il blâmait Antoinette, quoiqu'au fond il ne fut pas fâché de la dure leçon qu'elle venait d'infliger à l'ennemie de la mignonne. Et si sa position, dépendante vis-à-vis des Rocaresco ne l'eut obligé à des égards, il est certain qu'il ne se fut pas donné la peine de se montrer empressé auprès de la belle-sœur du prince. L'aventure racontée par Antoinette lui paraissait parfaitement vraisemblable.

En sa qualité de maitresse de maison la comtesse se crut en devoir de se rapprocher de Zoé et de la baronne. Elle s'assit à leurs côtés et prenant la main de la jeune fille :

"Ma chère enfant, lui dit-elle, je suis au désespoir de la méchanceté dont vous avez été la victime. Soyez sûre que je n'épargnerai rien pour mettre Mademoiselle de Phébade dans la nécessité de s'en repentir.

—Ses regrets seront superflus, répliqua Zoé; le mal est fait.

—Oui, le mal est fait, soupira la mère."

La comtesse protesta.

"On n'a pas cru un mot de cette indigne calomnie, et si vous n'étiez pas intervenues...

—C'est vrai, convint la baronne, nous avons eu tort... Seulement il faut avouer que la contrainte était surhumaine."

Madame de Noirmont ne fit pas d'objections ; mais à part, elle ne put s'empêcher de penser qu'il était bien étrange que Zoé se fut reconnue dans l'héroïne du scandale dénoncé par Antoinette et l'idée lui vint que l'histoire, non seulement pouvais bien être vraie, mais que Zoé était peut-être réellement coupable.

Il lui en coûtait d'en convenir à cause de ses projets, quoiqu'elle préférât cependant être instruite du fait plutôt que plus tard...

Elle essayait de douter et de se persuader que la malveillance avait transformé quelque petite légèreté en un acte d'inconduite avérée. Son incertitude était si visible que Zoé en fut frappée, et en fit tout bas la remarque à sa mère.

Le prince de Forbach et son fils, fort embarrassés, causaient en ce moment avec Apettini.

Madame de Noirmont était inquiète, elle craignait, non sans raison, que la dénonciation faite par Zoé contre Gardella ne détournât Gontran de ses projets, se disant qu'un parti pareil ne se rencontre pas deux fois.

"Vraiment, cette Zoé a commis une action bien criminelle. Antoinette, somme toute, n'a fait que lui infliger la peine du talion et si elle n'a pas exagéré la vérité, ce sera à lui en savoir gré."

Gardella, très confuse, se tenait à l'écart. Georges, le visage beaucoup moins sombre que lorsqu'il était le fiancé forcé de Zoé, eut fort désiré se rapprocher d'elle... Il n'osait pas, retenu par la présence des convives de sa mère. Enchanté du service que lui avait rendu Antoinette, il trouva moyen de lui glisser à l'oreille, quelques aimables paroles. Quoique ces paroles ne fissent pas allusion à la scène du diner, elle ne s'y trompa point, et les considéra comme remerciement indirect. Évidemment, si le jeune homme n'eut pas craint de paraitre approuver la dénonciation habile de Mademoiselle de Phébade, il eut eu du plaisir à en causer avec elle.

Le même sentiment retenait chacun loin d'Antoinette. Seule Madame Apettini l'aborda et s'assit près d'elle. Pour la première fois, le front de la bonne dame portait l'initiative du courroux.

"Tout le monde t'en veut et moi également," lui dit-elle.

Antoinette haussa les épaules.

"Parce que les Rocaresco sont là. Dès qu'elles partiront on me demandera des explications et la comtesse avant tout autre.

—Et si cette histoire n'était pas vraie ?

—Que m'importe ! J'ai répété ce que j'ai entendu et n'ai rien inventé, je serais inexcusable, si je ne me réfugiais pas derrière le précédent créé par Zoé elle-même. Mais, franchement Mademoiselle Rocaresco m'a autorisée, par son exemple, à agir ainsi que je l'ai fait. Au surplus, si sa faute est vraie, comme son intervention le fait craindre, j'aurai été utile à la comtesse, à Georges et à Gardella. Car je suppose bien que Madame de Noirmont ne poussera pas l'amour des ducats jusqu'à fermer les yeux sur un deshonneur avéré."

Le général et Gontran furent les premiers à se retirer: ils allèrent avant de partir serrer la main de Gardella et le général se penchant vers elle, lui dit à voix basse :

"Rendez-vous un de ces jours chez Madame Riquard et prévenez moi, afin que je m'y trouve, je veux causer avec vous sans témoin."

Elle rougit, devinant qu'il s'agissait d'un interrogatoire nécessité par l'accusation de Zoé, et trop émue pour prononcer un mot elle inclina la tete en signe d'assentiment.

A Suivre